

Novèlas d'ací !

Le bulletin d'informations de la CCBG

COLLECTE DES DÉCHETS : le tri encore plus facile à partir du 1^{er} janvier !

Dès 2023, le tri des déchets ménagers sera grandement simplifié pour les habitants du Béarn des Gaves ! Avec les nouvelles consignes ([mémo tri ci-joint](#)), tous les papiers et tous les emballages, qu'ils soient en plastique, en métal ou en carton, iront ainsi dans le bac à couvercle jaune à compter de l'année prochaine.

Attention, les nouveaux emballages à jeter dans la poubelle à couvercle jaune ne seront acceptés qu'à partir du **1^{er} janvier 2023**. Avant cette date, ils demeurent en effet considérés comme des refus de tri, très coûteux pour la Collectivité, à séparer du reste des déchets recyclables et à jeter dans le bac à couvercle noir. Ce n'est en effet qu'à partir de l'année civile prochaine que les travaux programmés au centre de tri Canopia du syndicat de traitement Bil ta Garbi et permettant de recevoir tous les nouveaux emballages liés à l'extension des consignes de tri seront définitivement achevés.

Les bacs à couvercle jaune

Applicable au **1^{er} janvier 2023**, l'extension des consignes de tri s'accompagne d'une généralisation de la collecte sélective en poubelle à couvercle jaune (sauf pour les habitants du centre-ville de Salies-de-Béarn munis de badges d'accès aux abris-bacs, qui restent en sac jaune pour des questions de place et d'accessibilité).

La collecte sélective **des 19 communes du secteur de Navarrenx** aujourd'hui réalisée en sac jaune, sera donc, en 2023, obligatoirement effectuée en bac à couvercle jaune.

Pour retirer votre bac jaune (1 par foyer), munie(e) d'un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité...), et être informé(e) des nouvelles consignes de tri, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

1) Des permanences seront assurées, de 16 h à 19 h, dans les communes de :

- ARAUJUZON, ARAUX et VIELLENAVE-DE-NAVARRENX, le lundi 21 novembre, à la salle communale d'Araux.
- AUDAUX et BUGNEIN, le jeudi 1^{er} décembre, à la Maison pour tous de Bugnein.
- BASTANÈS et MÉRITEIN, le lundi 7 novembre, à la Maison pour tous de Méritein.
- CASTETNAU-CAMBLONG, le lundi 5 décembre, à la salle communale.
- DOGNEN, LAY-LAMIDOU et PRÉCHACQ-NAVARRENX, le lundi 14 novembre, à la salle communale de Préchacq-Navarrenx.
- GURS, le jeudi 24 novembre, au foyer rural.
- JASSES, le vendredi 18 novembre, à la salle communale (parc de la Mairie).
- NAVARRENX, le mardi 13 décembre, à l'Espace Culture (route de Mourenx).
- SUS, le jeudi 8 décembre (mais de 17 h à 19 h), sous le préau.
- SUSMIOU, le lundi 28 novembre, à la mairie.

2) Certaines communes distribueront également des bacs à couvercle jaune après les dates indiquées ci-dessus. Merci de vous rapprocher de votre mairie pour en connaître les modalités et vous inscrire.

3) En plus de ces dates de distribution, pour les administrés des 19 communes du secteur de Navarrenx, des permanences seront également assurées à l'Espace Culture, à Navarrenx (route de Mourenx). Vous pourrez ainsi récupérer un bac à couvercle jaune : les lundis 7, 14, 21 et 28 novembre, 5 et 12 décembre, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h, ainsi que le lundi 19 décembre, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Ces bacs peuvent être présentés à la collecte dès leur obtention.

Pour les habitants des communes déjà équipés en bac à couvercle jaune (**secteur de Salies-de-Béarn et de Sauveterre-de-Béarn**), nous vous remercions de le présenter à chacune des collectes sélectives de début novembre à mi-décembre, jusqu'à ce que nos équipes passent **apposer, sur le couvercle, le nouveau mémo tri**.

Avec l'extension des consignes de tri, applicable au **1^{er} janvier 2023**, chacun pourra jeter entre 20 et 30 % de déchets supplémentaires dans sa poubelle à couvercle jaune, qui peut alors devenir trop petite pour cet usage. Dans ce cas, il est possible de demander gratuitement, dès aujourd'hui, un échange de volume, au siège de la CCBG, à Salies-de-Béarn, les mardi et vendredi, de 9 h à 12 h, et de 13 h 30 à 17 h. Pour obtenir un nouveau bac, l'ancien doit être ramené vide et propre.

À titre d'exemple, voici les volumes de bacs préconisés à partir du **1^{er} janvier 2023** :

- Foyer de 1 ou 2 personnes : bac de 80 litres ou 140 litres.
- Foyer de 3 personnes et plus : bac de 240 litres.

Nota bene : pour rappel, c'est bien le volume du bac à couvercle noir qui détermine le montant de l'abonnement pour le paiement des factures de la RI (redevance incitative). Donc, un volume de poubelle à couvercle jaune plus important n'aura aucun impact sur le montant de la facture. Trier plus permettra au contraire de limiter le nombre de levées du bac à couvercle noir !

Infos & contact :

Delphine Beaucoueste, de permanence les mardi et vendredi, de 9 h à 12 h, et de 14 h à 17 h

Siège de la CCBG – 289, route d'Orthez – Salies-de-Béarn

Par courriel : technique.dotation@ccbearndesgaves.fr ou par téléphone, au 07 84 26 60 41

ACCUEILS DE LOISIRS : le plein d'activités !

Pour les vacances de la Toussaint, du 27 octobre au 4 novembre, nos accueils de loisirs ont préparé un riche programme à destination des enfants de 3 à 14 ans : des ateliers créatifs et sportifs, des sorties automnales, des séances de cinéma, sans oublier les animations sur le thème d'Halloween et bien plus encore...

Pour le détail des activités, découvrez les programmes élaborés par les ALSH ► <https://urlz.fr/eOee> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTE DE SERVICES » – Ligne « PETITE ENFANCE & JEUNESSE » – Pastille « ACCUEILS DE LOISIRS »).

Contacts :

- ALSH de **Navarrenx** : **Virginie Le Minez**, par téléphone, au 06 80 18 18 87, ou par courriel : alsh.navarrenx@ccbearndesgaves.fr
- ALSH de **Saint-Pé-de-Léren** : **Marina Cazalon**, par téléphone, au 06 33 91 43 75, ou par courriel : marinacazalon@gmail.com
- ALSH de **Salies** : **Émilienne Vidal**, par téléphone, au 06 78 68 02 41, ou par courriel : alsh.salies@ccbearndesgaves.fr
- ALSH de **Sauveterre** : **Claire Sarcou**, par téléphone, au 06 32 05 01 94, ou par courriel : alsh.sauveterredebearn@gmail.com

COLLECTE DES DÉCHETS : jours fériés (1^{er} et 11 novembre)

Les jours et fréquence de collecte des déchets n'ont pas changé et les calendriers pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022 sont consultables et téléchargeables sur notre site Internet ► <https://urlz.fr/7z9u> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTE DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT » – Pastille « COLLECTE DES DÉCHETS »).

Leur version imprimée est également disponible dans chaque mairie du territoire ou dans tous les points d'accueil de la CCBG. **Ces calendriers mentionnent si le ramassage des déchets a lieu les jours fériés et, dans la négative, s'il est avancé ou reporté.**

APPEL À PROJETS MÉLUSINE : restauration du petit patrimoine

Le **conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques** lance la deuxième édition de l'appel à projet **Mélusine**, ouvert jusqu'au 31 janvier 2023, dispositif de soutien à la restauration et à la valorisation du patrimoine rural non protégé, qu'il appartienne à un propriétaire public ou privé.

Retrouvez toutes les modalités ainsi que les dossiers de candidature (téléchargeables) sur le site Internet du Département :

[Appel à projets MELUSINE 2 en faveur des patrimoines des Pyrénées-Atlantiques | Site officiel du Département des Pyrénées-Atlantiques \(le64.fr\)](#)

Infos & contact :

Perrine Germier, direction de l'attractivité, équipe patrimoine culturel

Par courriel : perrine.germier@le64.fr ou par téléphone, au 05 59 11 42 67

COLLECTE DES DÉCHETS : distribution des sacs jaunes

À partir du 1^{er} janvier 2023, Navarrenx et son secteur seront collectés en bac à couvercle jaune (déchets triés à déposer en vrac dans le bac). Seuls le centre de Salies-de-Béarn (secteur abris-bacs) et certains foyers du centre-ville de Navarrenx seront toujours collectés en sacs jaunes, mais ceux-ci seront spécifiques et « logotés », mentionnant l'extension de consignes de tri.

Aussi, les sacs jaunes actuels sont à distribuer selon les besoins pour que les usagers finissent l'année 2022 et le stock restant sera récupéré en début d'année prochaine par la CCBG.

TERRE DE PARTAGE : le numéro 8 est sorti !

Vous avez découvert les actions, les projets, l'actualité et les futures consignes de tri en Béarn des gaves dans le nouveau numéro de *Terre de partage*, le magazine de la CCBG.

Vous pouvez également le télécharger, découvrir/redécouvrir les précédents numéros et les partager en cliquant ici ► <https://urlz.fr/bB1E> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « INFORMATIONS PRATIQUES » – Pastille « MAGAZINE TERRE DE PARTAGE »).

TOURISME : recherche d'un terrain nu pour un nouveau projet d'hébergement

Porté par **Ophélie Coupe** et **Jérôme Kanel**, le projet « Les nuits de Cassiopée » a vu le jour fin juillet 2021.

Il s'agit d'une offre d'hébergements insolites composés, à ce jour, de deux bulles gonflables transparentes. À travers cette offre, ils répondent à la tendance actuelle et porteuse en s'adressant aux clients en recherche de nouvelles expériences. En outre, il leur paraît important d'y véhiculer des valeurs fortes, telles que :

- Développer des partenariats avec les différents commerces et artisans à proximité (charcutier, traiteur, boulanger...).
- Favoriser la consommation en circuit court.
- Réduire la production de déchets, le gaspillage et l'emprise au sol.
- Reconnecter les hommes et la nature.
- Dynamiser le territoire par le tourisme.

Malgré la période incertaine dans laquelle ils ont entamé cette activité, les résultats dépassent leurs prévisions. En moyenne saison, le taux d'occupation varie autour de 40 % pour atteindre 90 % en pleine saison. En termes de taxe de séjour, avec les deux bulles actuelles, celle-ci pourrait dépasser les 300 € cette année. Les retours clients sont très positifs, le seul bémol étant l'emplacement des logements. En effet, ils sont actuellement installés au camping municipal de Sorde-l'Abbaye et ils recherchent activement un nouveau terrain où implanter leur activité et, surtout, la développer !

Ils pensent que le Béarn des gaves est le territoire idéal pour implanter leur activité grâce aux panoramas qu'il offre, son cadre préservé, son accessibilité, etc. Cette relocalisation leur permettrait d'augmenter le parc d'hébergement, de diversifier leur gamme et d'élargir l'amplitude d'ouverture afin de répondre aux demandes qu'ils ne peuvent honorer à ce jour.

Ophélie et Jérôme recherchent donc un terrain nu viabilisable (eau, sanitaire, électricité) entre 5 000 m² et 1 ha (à raison de 500/700 m² par hébergement) ou un nouveau partenariat qui leur permettrait de bénéficier de sanitaires et de se connecter aux réseaux d'eau et d'électricité. Le seul impératif est la préservation de l'intimité des clients, étant précisé que certains logements sont partiellement transparents.

Pour plus d'informations ► <https://www.lesnuitsdecassiopee.com/fr-FR>

Contacts :

- **Rony Lucas**, chargé de mission développement économique et touristique :
par téléphone, au 07 54 38 04 47, ou par courriel : rony@espace-station.fr
- **Ophélie Coupe** ou **Jérôme Kanel**, *Les nuits de Cassiopée* :
par téléphone, au 06 03 96 32 31, ou par courriel : lesnuitsdecassiopee@gmail.com

FACEBOOK : la CCBG à la page !

Il y a quatre ans déjà, la CCBG créait sa page Facebook, aujourd'hui suivie par plus de 3 700 fans soit, en moyenne, près de 80 nouveaux abonnés par mois : merci ! Au travers de ses posts, la CCBG espère répondre aux attentes des administrés en publiant, trois fois par semaine, des actualités diverses et variées concernant la collectivité et, bien évidemment, le territoire du Béarn des gaves. Merci encore pour ce soutien !

Pour s'abonner, si ce n'est déjà fait : <https://www.facebook.com/CCbearndesgaves>

CONSULTATION PUBLIQUE : changer notre éclairage... avec vous !

Comment rendre l'éclairage public plus économe en énergie ? Plus respectueux de la biodiversité ? Moins impactant sur le ciel étoilé ? Ce sont quelques-unes des questions que se posent les **communes du pays de Béarn** engagées dans l'opération « **La Nuit sous un autre jour** ».

Alors, selon vous, quel serait l'éclairage public idéal ? Donnez votre vision au travers de l'enquête sur l'éclairage de demain en Béarn ► <https://limesurvey.agglo-pau.fr/index.php/823958?lang=fr>

Merci pour votre participation et à nos partenaires pour leur appui tout au long de la mise en œuvre de ce projet : la région Nouvelle-Aquitaine, le syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques et le parc national des Pyrénées.

Envie d'en savoir plus ? C'est par ici ► <https://urlz.fr/iVw3> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « ACTUALITÉS »).

URBANISME : tout n'est pas permis !

Réaliser une extension, une transformation de garage en pièce à vivre ou une modification de toiture... Acheter un bien qui nécessite des travaux, installer un abri démontable dans le jardin, diviser un terrain en vue de construire... Pour chaque cas de figure, il est primordial de tenir compte des règles d'urbanisme, car la plupart des travaux sont soumis à autorisation.

La **déclaration préalable** permet d'instruire, entre autres :

- Les constructions de moins de 20 m² (y compris les abris de jardin).
- Les transformations de l'aspect extérieur d'un bâtiment (modification de toiture, ouvertures, panneaux solaires...).
- Les changements de destination sans travaux.
- Les piscines non couvertes.
- Les divisions de terrain en vue de construire (sans espaces communs).

Pour tout lotissement avec des espaces communs, les permis d'aménager remplacent les permis de lotir.

Le **permis de construire** est nécessaire, entre autres, pour :

- Les constructions de plus de 20 m².
- Les changements de destination avec travaux sur structures porteuses ou modifications d'ouvertures du bâtiment.

Un permis de démolir doit être demandé dans les périmètres de protection du patrimoine.

Grâce au téléservice mis en place cette année, tous les dossiers d'autorisation relatifs à un projet d'urbanisme peuvent désormais être déposés sous forme dématérialisée sur une plateforme dédiée, 24 heures sur 24, depuis un ordinateur, chez soi ou au bureau, et ce depuis le site de la CCBG : <https://urlz.fr/iIBb> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTE À TAILLE HUMAINE » – Ligne « COMMUNES DU TERRITOIRE » – Cliquez ensuite sur la commune concernée).

Il est également possible de les déposer à la mairie de la commune sur laquelle le projet se situe, **qui reste le seul et unique interlocuteur du demandeur**.

RPE & LAEP (relais petite enfance et lieu d'accueil enfants/parents) : la reprise...

Depuis le 5 septembre, l'association **Les P'tits Lutins** a repris son activité sur l'ensemble du territoire :

- Le **RPE** est un lieu d'informations, d'échanges et d'écoute qui accompagne les assistant(e)s maternel(le)s et les parents-employeurs dans leurs rôles respectifs. C'est également une structure qui propose des séances d'activités collectives, encadrées et animées par du personnel qualifié, afin de favoriser le développement, l'éveil et la socialisation des jeunes enfants, et se déroulant :

- à **Navarrenx**, dans les locaux de l'accueil de loisirs (Espace Jeunesse – Chemin des Lauriers) : les mardi et vendredi, de 9 h 30 à 11 h 30.
- à **Salies-de-Béarn**, dans les locaux de l'Espace multi-accueil (7, place Alexandre de Coulomme-Labarthe) : les lundi et jeudi, de 9 h 30 à 11 h 30.
- à **Sauveterre-de-Béarn**, au siège des P'tits Lutins (rue Muthular) : les mercredi et vendredi, de 9 h 30 à 11 h 30.

- Le **Laep** est un espace gratuit et sans inscription, dédié à l'accueil des enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent et ouvert aux futurs parents. *Pour les enfants*, c'est un lieu de socialisation où ils découvrent le jeu, le partage, la vie en collectivité. *Pour les parents*, c'est un lieu d'échanges, de dialogues, pour évoquer ses expériences avec d'autres parents. L'accueil se déroule :

- à **Navarrenx**, dans les locaux de l'accueil de loisirs (Espace Jeunesse – Chemin des Lauriers) : le lundi, de 9 h 30 à 11 h 30
- à **Salies-de-Béarn**, dans les locaux de l'Espace multi-accueil (7, place Alexandre de Coulomme-Labarthe) : le mardi, de 9 h 30 à 11 h 30
- à **Sauveterre-de-Béarn**, au siège des P'tits Lutins (rue Muthular) : le jeudi, de 9 h 30 à 11 h 30

Téléphone : 05 59 38 90 60 / Adresse courriel : laparentaise@orange.fr

Page Facebook : [LAEP La Parent'aise Béarn des gaves](#)

Plus d'infos ► <https://urlz.fr/jyys> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr - Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » - Ligne « PETITE ENFANCE & JEUNESSE » - Pastille « RPE & LAEP »).

ASSOCIATION TERVID'HOM : prochaines collectes

La CCBG soutient l'association Tervid'Hom, active depuis le début de l'année 2021 et qui organise des actions de collecte de déchets prioritairement centrées sur les berges du gave d'Oloron. Pour cela, l'Intercommunalité s'est engagée à évacuer gracieusement les déchets ramassés après les opérations réalisées sur le territoire par Tervid'Hom et des bénévoles.

Les prochaines collectes auront lieu à :

- **Sus**, le samedi 5 novembre ;
- **Préchacq-Navarrenx**, le samedi 19 novembre.

Si vous souhaitez y participer bénévolement, contactez-les par téléphone, au 06 58 86 65 01, ou par courriel : asso-tervidhom@outlook.fr

FRANCE RÉNOV' pour les projets de travaux

Tout administré du Béarn des gaves peut bénéficier de conseils personnalisés, indépendants et gratuits pour l'accompagner dans ses travaux de rénovation énergétique de l'habitat. Pour obtenir un rendez-vous et être recontacté par **Virginie Brosset**, la conseillère de la plateforme France Rénov' proposée par la CCBG avec le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine ► 05 59 38 30 46 (accueil CCBG) ou 07 55 61 40 29 (France services), du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Pour plus d'informations ► <https://urlz.fr/hrnr> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « SERVICES À LA PERSONNE » – Pastille « AMÉLIORATION DE L'HABITAT »).

L'ESPACE NUMÉRIQUE du Béarn des gaves, bienvenue !

Dans ce lieu d'apprentissage, de pédagogie et d'initiation, ouvert à tous, chacun peut bénéficier d'un accès à des ordinateurs et à une connexion Internet haut débit, mais aussi et surtout d'un accompagnement et d'un soutien, adaptés à son rythme et à son niveau, pour gagner en autonomie dans le numérique et ses outils, que ce soit l'ordinateur, la tablette ou le téléphone portable.

Rendez-vous, donc, à l'espace numérique du Béarn des gaves pour :

- Participer, chaque mois, à un atelier thématique avec, au programme :
 - Pour le mois d'octobre : **protéger sa vie privée en ligne** ► connaître ses droits, les bonnes pratiques et les outils pour protéger sa vie privée sur Internet (gestion des cookies, navigation privée, VPN, droits à la protection des données...).
 - Pour le mois de novembre : **la réservation sur Internet d'un hébergement de vacances** ► créer son compte sur une plateforme de réservation en ligne, rechercher et choisir un hébergement pour un séjour et le réserver grâce au paiement en ligne.
 - Pour le mois de décembre : **le stockage en ligne** ► découvrir un outil de stockage en ligne pour pouvoir accéder à ses documents depuis n'importe quel endroit et depuis n'importe quel appareil.
- Demander de l'assistance pour vos problèmes d'usage (retrouver un mot de passe, accéder aux comptes en ligne pour les démarches administratives...).
- Participer à un parcours d'initiation ou de perfectionnement.

Les ateliers thématiques ont toujours lieu de 16 h à 17 h, le mardi à Sauveterre-de-Béarn, le jeudi à Salies-de-Béarn et le vendredi à Navarrenx. L'accès est réservé aux abonnés et se fait sur inscription, au tarif de 2 € par heure (gratuit avec le [pass numérique #APTIC](#)).

Un accompagnement en informatique adapté à vos besoins... en lien avec France services Béarn des gaves

L'accueil se fait sans rendez-vous :

- à **Navarrenx**, dans les locaux de la CCBG (entrée latérale : rue de la Fontaine) : le mercredi, de 10 h à 13 h, et le vendredi, de 14 h à 17 h.
- à **Salies-de-Béarn**, dans les locaux de la Maison des services (2, avenue Al Cartero) : le lundi, de 10 h à 13 h, et le jeudi, de 14 h à 17 h.
- à **Sauveterre-de-Béarn**, dans les locaux de la maison Rospide (place Royale) : le mardi, de 14 h à 17 h, et le jeudi, de 10 h à 13 h.

Contact : **Nathan Hostier**, médiateur numérique,

par téléphone, au 07 54 38 11 51, ou par courriel : espacenumerique@ccbearndesgaves.fr

Pour plus d'infos (ateliers, tarifs...) ► <https://urlz.fr/h086> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « CULTURE & ESPACE NUMÉRIQUE » – Pastille « ESPACE NUMÉRIQUE »).

FRANCE SERVICES en Béarn des gaves : simplifiez-vous la vie !

Gratuit et confidentiel, « France services » Béarn des gaves guide et accompagne tous les usagers dans leurs démarches auprès d'organismes comme la Caf, la CPAM, Pôle Emploi... L'ouverture de cet espace porté par l'Intercommunalité marque le retour d'un service public de proximité, plus humain et plus accessible, qui se déploie au sein du territoire, au plus près des citoyens.

Une organisation multisite... en lien avec l'Espace numérique du Béarn des gaves

Les permanences auront principalement lieu sur rendez-vous :

- à **Navarrenx**, dans les locaux de la CCBG (14, rue Saint-Germain) : le mardi, de 14 h 30 à 16 h 30, et le mercredi, de 9 h 30 à 12 h 30.
- à **Salies-de-Béarn**, dans les locaux du Pôle social (chemin Bellecave) : le lundi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ainsi que les mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h.
- à **Sauveterre-de-Béarn**, dans les locaux de la mairie (place Royale) : les mardi et jeudi, de 14 h à 17 h.

Contact : **Chrystelle Laplace**, conseillère France services,

par téléphone, au 07 55 61 40 29, ou par courriel : franceservices@ccbearndesgaves.fr

Pour plus d'infos sur ce service ouvert à tous ► <https://urlz.fr/hrk3> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « SERVICES À LA PERSONNE » – Pastille « FRANCE SERVICES »).